



Comment porter plainte suite a un accident du travail

Par **guenaellebart**, le **06/03/2017** à **21:07**

bonjour,

victime d'un accident du travail le 28 novembre 2016 j'ai glissé sur un produit gras répandu sur le sol de mon entreprise je me suis fait une entorse du genou avec une fêlure de la rotule et du ménisque interne ainsi qu'une déchirure du tendon méniscal, bref c'est très douloureux.

Je doit voir un chirurgien prochainement aussi je suis en arrêt de travail encore pour quelques mois aussi j'aimerais s'avoir comment porter plainte contre mon entreprise car j'ai peur aux séquelles futures.

Merci de m'aider dans ma démarche.

Par **morobar**, le **07/03/2017** à **09:15**

Bonjour,

Vous pouvez suivre 3 voies d'action:

- * revendiquer la faute inexcusable de l'employeur devant la CRA de votre caisse primaire.
- * saisir le tribunal des prudhommes compte tenu du non respect par l'employeur d'une obligation essentielle, à savoir l'obligation de sécurité
- * déposer une plainte au pénal, mais il faudra démontrer la faute de l'employeur (ou de l'un de ses commettants)